



COMMUNE DE VAULION
Administration communale
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1325 VAULION

PREAVIS MUNICIPAL N° 2026-04

Demande de crédit pour le mandat d'étude

« RESEAU D'EAU POTABLE »

Réservoir de la Mâche

Réseau des alpages et citerne enterrée

Conduite de raccordement au village

Chambre de réduction de pression en entrée de village

Pour la séance du Conseil communal du 11 juin 2026.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Contexte :

En 2016, le Groupement de bureaux BR PLUS INGENIEURS SA et Herter & Wiesmann Ingénieurs conseils SA ont élaboré le plan directeur régional ERNOM. Ce plan intégrait une liaison en eau potable entre Vallorbe et Vaulion dans le cadre du raccordement électrique des éoliennes de « Sur Grati ».

Le but était de profiter de pouvoir apporter un secours en eau à Vaulion, dont l'approvisionnement pourrait se montrer problématique lors de périodes sèches ou de contamination prolongée.

En parallèle, la commune de Vaulion a intégré dans son plan directeur de la distribution en eau (PDDE 2007) la construction d'un réseau d'eau et d'un réservoir dans ses alpages.

Ceci afin d'approvisionner en eau courante les exploitations agricoles, alpages, troupeaux en pâture et habitations isolées dont les sources d'altitude ne suffisent pas lors des étés secs. Par ailleurs, ces besoins ont été confirmés par les intéressés dans le cadre d'une enquête réalisée par la municipalité en 2024.

Dès lors, et sous l'impulsion du projet éolien, les futurs ouvrages ont été définis et coordonnés avec la conduite de liaison sur Vallorbe :

- Nouveau réservoir au lieu-dit La Mâche, alimenté depuis Vallorbe
- Conduite incendie La Mâche – Le Plâne – Les Vyneuves - La Sagne - Les Pré - Dessous – Les Fougentets
- Liaison sur le village de Vaulion depuis le lieu-dit Chatrey
- Ouvrage de réduction de pression en entrée de village
- Citerne et conduite d'alimentation pour le secteur de plus haute altitude (Morez, Cerney, Notariale)

Certains tronçons urgents ont par ailleurs déjà été posés aux Vyneuves, aux Pré -Dessous et au Plâne. La Municipalité a contacté le bureau BR PLUS INGENIEURS SA dans le but d'étudier les ouvrages et les tracés de conduite et assurer la coordination avec le projet électrique de VOé distribution SA. Il s'agira également de demander les autorisations de construire et organiser les appels d'offres en marché public.

But :

Le présent préavis a pour but de requérir du Conseil communal son autorisation pour réaliser cette étude et d'en obtenir son financement.

Coût de l'étude

Offre BR+, prestations d'ingénieur en génie civil réalisées et en cours	CHF 27'000. --TTC
Offre BR+, prestations d'ingénieur en génie civil à réaliser	CHF 118'000. --TTC
Offre BR+, prestations d'ingénieur géomètre	CHF 13'000. --TTC
Offre Nicod Ingénieurs Civils SA, structure béton	CHF 5'200. --TTC
Offre Aba-Geol SA, étude géotechnique préliminaire	CHF 10'100. --TTC
Offre Maillefer & Hunziker, appui environnemental	CHF 4'900. --TTC
Divers et imprévus, environ 7%	<u>CHF 11'800. --TTC</u>

Montant total des travaux d'étude**CHF 190'000. --TTC**

Ces prestations sont subventionnables par l'OFAG et la DGAV, ainsi que par l'ECA. Le taux de subvention global serait d'environ 45% selon le préavis reçu de ces instances.

Planification :

La phase 1, avant-projet et projet de l'ouvrage, demande d'autorisation, appel d'offres, pourra débuter dès l'acceptation du Conseil Communal et se terminera fin 2027 par la présentation d'un préavis de demande de crédit pour l'exécution de ces travaux.

Financement :

La somme investie sera financée par :

- Un emprunt auprès d'une banque ou d'une autre institution de prêt ou par la trésorerie courante.
- Cette somme sera amortie de la manière évoquée dans les conclusions de ce préavis

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil,

- vu le préavis municipal n° 2026-04, « Demande de crédit pour le mandat d'étude - RESEAU D'EAU POTABLE »
- ouï le rapport de la Commission désignée pour l'étude de ce projet
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- d'autoriser la Municipalité à réaliser cette étude « RESEAU EAU POTABLE » pour un montant de CHF 190'000. — TTC
- de financer cette étude par un emprunt auprès d'un établissement bancaire ou d'une autre institution de prêt ou de prélever ce montant sur la trésorerie courante selon les disponibilités du moment
- d'affecter ce montant au compte 9141.3 à amortir sur une période de 10 ans
- de relever la Commission de son mandat

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2026.

Resp : B. Martignier

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


C. Languetin



La Secrétaire


V. Meyer